



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 12415

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les offres alternatives de véhicules à la demande et leur multiplication. En effet, des sociétés de taxis collectifs ou de taxis-moto ont fleuri ces dernières années, qui répondent à des besoins insatisfaits. Ceci donne lieu à l'inquiétude des artisans taxis traditionnels. Pour ces derniers, il s'agit de concurrence déloyale. M. le Président de la République a pris position en parlant à l'égard de cette profession d'une rente de situation. Il souhaiterait connaître les mesures qui sont envisagées par le ministère en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12415

Rubrique : Taxis

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7589

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)